

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise de la construction : par exemple Genève

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Les milieux immobiliers et de la construction genevois ont de la chance dans leur malheur. Non pas que leur situation soit meilleure que dans le reste de la Suisse, loin de là, mais ils peuvent prendre connaissance des mauvaises nouvelles sous une forme plaisante et assorties de motifs d'optimisme. **57**

C'est la revue *GENÈVE - LE MENSUEL*, qui en est à sa deuxième année de parution, qui m'inspire cette appréciation. Consacrée exclusivement à la vie genevoise, elle a pour ambition d'en aborder tous les aspects. C'est ainsi que dans son N° 18 de février 1997, elle publie sous le titre « Immobilier genevois : post tenebras... » une intéressante analyse. Partant de la constatation que la baisse du prix de vente des immeubles, villas et appartements (en moyenne 4000 Fr./m² pour un appartement en PPE, contre 4650 en 1990), celle des taux d'intérêt ainsi qu'une accumulation d'épargne considérable devraient favoriser la dynamique du marché genevois de l'immobilier, l'auteur admet toutefois que ce dernier ne retrouve guère le chemin de la croissance attendue depuis des années. C'est ainsi que la surface totale de locaux commerciaux vacants a passé de 190 000 m² en 1992 à 308 000 en 1996 et la hausse enregistrée l'an dernier dans la construction de nouveaux logements ne devrait pas se poursuivre cette année, les prévisions étant même à la baisse.

Un coup d'oeil sur les extraits du Journal officiel publiés par *GENÈVE - LE MENSUEL* n'incite guère à plus d'optimisme, si l'on excepte la nouvelle du rachat par la Banque Cantonale de Genève d'un immeuble inachevé à la rue de Carouge.

C'est dans la rubrique « Carnets gourmands » qu'on trouve des motifs d'espérer : on y apprend qu'un architecte genevois et cosmopolite ruiné – auquel je ne suis pas seul à pouvoir attester un esprit de répartie gage autant d'originalité que d'une remarquable capacité à se retourner – et un banquier « sur la touche » exploitent à Genève un restaurant auquel on ne saurait dénier une originalité certaine.

Au delà de l'anecdote, les mesures lancées par le Conseil fédéral pour favoriser une reprise, aussi légère soit-elle, ont suscité des espoirs dans les milieux de la construction. Le bâtiment a-t-il quelque chose à en attendre, notamment à Genève ? On peut en douter, en particulier si l'on se place du point de vue de la demande. Il n'y a aucun sens à solliciter les finances publiques pour ajouter des mètres carrés aux surfaces commerciales vacantes, aux seules fins d'assurer à certains intervenants leur survie en attendant une hypothétique reprise de la demande qui excéderait l'offre actuelle. Pire : des projets immobiliers et urbanistiques « mûrs » pour une réalisation rapide sont bloqués par des procédures qui font la part belle à des opposants investis d'aucune responsabilité.

Des observateurs ont relevé que le coup de pouce fédéral, qui suppose des appoints cantonaux et communaux, serait le bienvenu dans le domaine de l'entretien des infrastructures autoroutières, négligé ces dernières années, précisément en raison des difficultés conjoncturelles auxquelles sont confrontés Confédération et cantons. Or les plus importants ouvrages d'autoroute genevois ont été inaugurés il y a peu ou sont encore en cours de réalisation.

Un inventaire s'impose d'urgence des projets susceptibles d'apporter plus qu'une perfusion au domaine de la construction à Genève.